

maisons et cimetière de l'église et cloître de *la cathédrale de Lyon* et de *l'église de Saint-Etienne*. Les église, cloître, chapelle, cimetière et maisons des enfants de chœur de *Saint-Paul* et de *Saint-Laurent*. Les cloîtres et vitres de l'église *Saint-Nizier*. Les église et maisons de l'abbaye d'*Ainay*. Les église, cloîtres et jardins de *Saint-Pierre*. Partie de la closture de l'église et maison de *la Platière*. Prins et enlevé et emporté partie des pierres et des marrains de l'église et maisons de *Saint-Just sur Lyon*, et des certaines maisons de l'église collégiale de *l'Isle Barbe lès Lyon* ; » mais, comme on le voit, cet état est incomplet, car il ne mentionne ni l'église des Jacobins, ni celles des Célestins, de l'Observance et d'autres maisons religieuses très importantes également saccagées.

En tous cas, les ruines furent immenses, et l'art a fait, par ces actes de stupide et inutile vandalisme, des pertes irréparables. Mais bien autres seront les dévastations que commettront, au nom de la *Raison* et de la *Liberté*, en 1793, les détenteurs du pouvoir d'alors.

Toutefois, si, en 1562, le ministre calviniste Ruffy présidait souvent aux dévastations commises par ses coreligionnaires, revêtu d'une cuirasse, l'épée au côté et un marteau à la main, Calvin protestait contre ces actes de vandalisme. Il écrivit à ses frères de Lyon, le 13 mai 1562 : « Nous oyons des nouvelles qui nous causent grande angoise. Nous scavons bien qu'en telles esmotions il est bien difficile de se modérer si bien qu'il ne s'y commette de l'excès, et excusons facilement si vous n'avez tenu la bride si roide qu'il eust esté à souhaiter ; mais il y a des choses insupportables dont nous sommes contraints de vous escrire plus asprement que nous ne voudrions. Ce n'est pas un acte décent qu'un ministre (Jacques Rufi ou Rouffy ou Roux) se fasse soudart ou capitaine, mais c'est beaucoup pis quand on quitte la chaire pour porter les armes. Le comble est de venir au